

**SECTION 1 : Identification et renseignements sur l'entreprise**

**Nom du produit :** Adhésif pour revêtement de sol souples HARD-SET 2350  
**Code du produit :** 2350

**Fabricant/Fournisseur :** Roberts Canada Ltd.  
**Adresse :** 34 Hansen Road S.  
Brampton, ON L6W 3H4  
**Téléphone :** (905) 791-4444 9h-17h (EST)  
**Numéro d'appel d'urgence :** (800) 226-8832 (CANUTEC) Réponse sous 24 heures  
**Utilisation recommandée :** Adhésif

**SECTION 2 : Identification des dangers****Classification de la**

**substance ou du mélange :** Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères du SGH

**SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants**

	% en	N° CAS
Dioxyde de titane	0,37	13463-67-7
Silice cristalline, quartz	0,13	14808-60-7
Urée	2,0	57-13-6
Kaolin	13	1332-58-7

Ce produit est un mélange encapsulé qui réduit le risque d'exposition à des particules dangereuses. Les expositions à des poussières ou brouillards dangereux en suspension dans l'air peuvent être générées par la pulvérisation, le ponçage ou le meulage. Lors d'une utilisation normale du produit, comme recommandé, aucune poussière en suspension dans l'air ne sera présente.

**SECTION 4 : Premiers secours**

**Inhalation :** Transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin si nécessaire.  
**Contact avec la peau :** Rincer à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si nécessaire.  
**Contact avec les yeux :** Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si nécessaire.  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin immédiatement.  
**Note au médecin :** **Yeux :** Colorer pour détecter des signes de lésion cornéenne. Si la cornée est brûlée, instiller une préparation antibiotique stéroïde.

**Peau :** Traiter la victime en fonction des symptômes, p. ex. dermatite de contact ou brûlures thermiques. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique. **Ingestion :** Traiter la victime en fonction des symptômes. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Faire vomir est contre-indiqué en raison du caractère irritant de ce composé. **Voies respiratoires :** Le traitement est essentiellement effectué en fonction des symptômes. Transporter la personne présentant des symptômes hors de la zone d'exposition et l'aider à respirer si nécessaire.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies**

**Moyen d'extinction :** Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie adaptés aux matériaux environnants. **Produits de combustion dangereux :** Aucun danger particulier connu.  
**Protection des pompiers :** Les pompiers doivent être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un équipement de secours.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Précautions personnelles :** Utiliser des gants de protection, des lunettes et des vêtements de protection appropriés.

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, le sol ou les eaux de surface.

**Méthodes de nettoyage :** Petits déversements : absorber avec du sable ou un autre absorbant inerte. Grands déversements : barrage et absorption des déversements. Recueillir les déversements dans des contenants, les sceller en toute sécurité et les envoyer pour élimination conformément aux réglementations locales. Porter l'équipement de protection nécessaire.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

**Précautions lors de la manipulation :** Assurer une bonne ventilation. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans ventilation adéquate et/ou respirateur. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit.

**Stockage :** Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des engrais et autres matières sensibles. Conserver dans le contenant d'origine, fermé, à des températures comprises entre 5 °C et 30 °C/40 °F et 86 °F. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Directives relatives à l'exposition :** Non spécifié

**Mesures d'ingénierie :** Assurer une ventilation adéquate.

**Équipements de protection individuelle :**

**Protection de la peau -** Gants imperméables (caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, PVC ou alcool polyvinylique).

**Protection des yeux/du visage -** Lunettes avec protections latérales, lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial.

Nom chimique/N° CAS	Limites d'exposition de	Limites d'exposition de	Autres limites
Kaolin	5 mg/m <sup>3</sup> (voie respirable)	TWA 2 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH : TWA 10 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)
Quartz/14808-60-7	Non spécifié	0,025 mg/m <sup>3</sup> (fraction alvéolaire)	NIOSH : TWA 0,05 mg/m <sup>3</sup> (poussière respirable)
Dioxyde de titane/14808-60-7	TWA 15 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	Non disponible
Urée	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

**Apparence :** Pâte couleur crème

**Odeur :** Odeur très légère, non agressive

**Densité relative :** 1,12

**Seuil olfactif :** Non disponible

**Solubilité :** Miscible dans l'eau

**pH :** 8,1-9,0

**Coefficient de distribution :** n-octanol/eau; Non spécifié

**Point de fusion :** Non spécifié

**Point de gel :** Non spécifié

**Température d'auto-inflammation :** Non spécifié

**Point d'éclair :** Non inflammable >204 °C (400 °F) [essai Cleveland en vase clos]

**Température de décomposition :** Non spécifié

**Taux d'évaporation :** Non spécifié

**Viscosité :** Non spécifié

**Inflammabilité (solide/gaz) :** Sans objet

**Limite inférieure/supérieure d'inflammabilité :** Non spécifié

**Contenu en COV :** <1 g/l

**Pression de vapeur :** Non spécifié

**Point d'ébullition :** 100 °C/212 °F

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales de température et en cas d'utilisation recommandée.  
**Conditions à éviter :** Chaleur excessive, soleil direct et/ou gel.  
**Matériel à éviter :** Aucune mise en garde.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

**Voies d'exposition :**  
Inhalation  
Ingestion  
Contact avec la peau  
Contact avec les yeux  
Effets graves

**Toxicité orale aiguë :** Toxicité aiguë estimée : >2 000 mg/kg. Méthode : méthode de calcul.  
Pratiquement non toxique après une ingestion unique.

**Toxicité aiguë par inhalation :** Toxicité cutanée aiguë : LD50 (lapin) : >2 000 mg/kg. Méthode : méthode de calcul.  
Pratiquement non toxique après un contact unique avec la peau.  
Toxicité aiguë estimée : >20 mg/l. Méthode : méthode de calcul.  
Atmosphère d'essai : vapeur Durée d'exposition : 4 h. Pratiquement non toxique en cas d'inhalation

**Corrosion/irritation cutanée :** Non irritant.

**Sévères lésions des yeux/irritation des yeux**  
**Résultat :** Irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Non sensibilisant.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) [exposition unique] :** Sur la base des informations disponibles, il n'existe aucune toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition unique.

**Risque d'aspiration :** Aucun risque d'aspiration attendu.

**Toxicité/effets chroniques**  
**Toxicité spécifique pour certains [exposition répétée] :** Aucun effet significatif ou danger critique.

**Mutagénicité sur les cellules germinales :** Aucun effet significatif ou danger critique.

**Cancérogénicité :** Le dioxyde de titane est répertorié dans le groupe 2B du CIRC (il peut-être cancérigène pour l'homme). La poussière de silice cristalline respirable est répertoriée par le CIRC comme étant un cancérigène de classe 1 et par le NTP comme étant un cancérigène présumé. Une exposition prolongée ou excessive à la silice peut provoquer une silicose. Cette formule contient des fillers dangereux qui ne le sont pas à l'état humide ou encapsulé. Cependant, si la formule est réduite à une fraction alvéolaire par broyage ou par mélange dans une poudre en suspension dans l'air, la poudre est considérée comme une matière dangereuse.

**Toxicité sur la reproduction :** Aucun effet significatif ou danger critique.

**Remarques :** Le produit n'a pas été testé. Cette déclaration est dérivée des propriétés des composants individuels.

## SECTION 12 : Informations écologiques

**Mobilité et potentiel de bioaccumulation :** Non spécifié  
**Dégradation :** Non spécifié  
**Toxicité aquatique :** Non spécifié  
**LC50 – 24 heures (statique) :** Non spécifié

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**Élimination :** Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales. L'incinération est la méthode d'élimination privilégiée.  
**Déchets ou résidus :** Comme mentionné ci-dessus.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

**Route :** Nom officiel d'expédition DOT (ministère des Transports) : **Non régulé**  
Groupe d'emballages DOT (ministère des Transports) : S.O.  
Étiquette DOT (ministère des Transports) : S.O.  
Numéro ONU : S.O.

**Voie maritime :** Nom officiel d'expédition : **Non régulé**  
Maritime – Classe OMI/I.M.D.G. : S.O.  
Numéro ONU : S.O.  
Étiquette : S.O.  
Groupe d'emballages : S.O.  
Polluant marin : S.O.  
EMS : S.O.

**Voie aérienne :** Nom officiel d'expédition : **Non régulé**  
Aérien – Classe OACI/IATA : S.O.  
Numéro ONU : S.O.  
Étiquette : S.O.  
Sous-classe : S.O.  
Groupe d'emballages : S.O.  
Instructions d'emballage Passager : S.O.  
Instructions d'emballage Cargo : S.O.

#### **SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation**

**Statut sur les listes de substances :** Les concentrations indiquées dans ce document fournissent les niveaux maximaux (% en poids) à utiliser à des fins réglementaires.

**TSCA :** Les composants de ce produit sont contenus sur la liste des substances chimiques de l'inventaire TSCA

**Liste intérieure du Canada :** Tous les composants sont sur la liste intérieure ou absents.

**California Proposition 65 :** Au meilleur de nos connaissances, ne contient aucun produit chimique répertorié.

#### **SECTION 16 : Autres informations**

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour être conforme à la norme sur la communication des risques de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) des États-Unis (29 CFR 1910.1200) et au Règlement canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

**NOTE HMIS : SANTÉ-1, INFLAMMABILITÉ-0, RÉACTIVITÉ-0, PROTECTION INDIVIDUELLE- B.**

Préparé par : Groupe de sécurité des produits et de conformité réglementaire de Roberts

Les informations contenues dans le présent document sont fournies de bonne foi, mais aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée. Roberts exhorte les utilisateurs de ce produit à évaluer son adéquation et sa conformité aux réglementations locales, car Roberts ne peut pas prévoir l'utilisation finale du produit ni le lieu final d'utilisation.

Date d'émission : 04/10/2023